

Conseil Municipal

Réunion du 22 juin 2022

20h00

Ordre du jour :

Désignation du secrétaire de séance

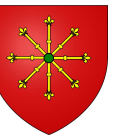
Communications du Maire

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 6 avril 2022

Délibérations

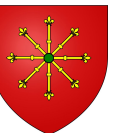
Questions diverses

Agenda



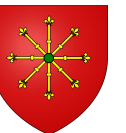
Communications du Maire

- Etat civil
- Eclairage public
- Comité des fêtes
- 13 juillet



Délibérations

- Modification statutaire de la Fédération d'électricité de l'arrondissement de Lille
- Adhésion de la Communauté de Communes Pévèle Carembault à la future structure porteuse SAGE MARQUE DEULE
- Adhésion de la Communauté de Communes Pévèle Carembault au Syndicat Mixte Hauts de France Mobilités
- Acquisition parcelle Monsieur Degand, chemin de la couture
- Intérêt public - Extension du cimetière
- Intérêt public - Jardin partagé, rue du Riez
- Indemnités horaires pour travaux supplémentaires
- Mise en oeuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

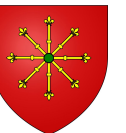


Délibération : Modification statutaire de la Fédération d'électricité de l'arrondissement de Lille

- La Fédération d'Electricité de l'Arrondissement de Lille exerce la compétence autorité organisatrice de la distribution d'électricité sur le même périmètre que la Communauté de Communes Pévèle Carembault.
- Pour faciliter la gestion opérationnelle des services publics locaux et donner d'avantage de cohérence avec les autres interventions, il convient de transférer la compétence autorité organisatrice de la distribution d'électricité à la Communauté de Communes Pévèle Carembault.

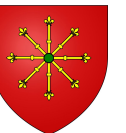
Au 1er janvier 2023

- Suppression de la compétence organisation de la distribution d'électricité pour la Fédération d'Electricité de l'Arrondissement de Lille
- Retrait de la commune de la Fédération d'Electricité de l'Arrondissement de Lille
- Transfert de la compétence autorité organisatrice de la distribution d'électricité à la Communauté de Communes Pévèle Carembault.
- L'actif et le passif de la Fédération d'Electricité de l'Arrondissement de Lille sont transférés à la Communauté de Communes Pévèle Carembault



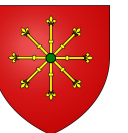
Délibération : Adhésion de la Pévèle Carembault à SAGE MARQUE DEULE

- La communauté de Commune Pévèle Carembault envisage la prise de compétences Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) et Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) au 1er septembre 2022
- Jusqu'à présente le SAGE Marque Deûle est porté par la Métropole Européenne de Lille
- La création d'une structure porteuse du SAGE Marque Deûle est en projet sous la forme d'un syndicat mixte ouvert
- La Communauté de Communes envisage d'adhérer à cette structure et demande l'avis des communes



Délibération: Adhésion de la Pévèle Carembault au Syndicat Mixte Hauts de France Mobilités

- La Communauté de Communes Pévèle Carembault est dotée de la compétence Transports et Mobilités
- Le syndicat mixte Hauts de France Mobilités est compétent en matière de coopération entre les autorités organisatrices de la mobilité
- La Communauté de Communes envisage d'adhérer à cette structure et demande l'avis des communes

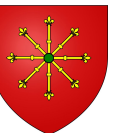


Délibération: Acquisition parcelle Monsieur Degand

- En l'état actuel du chemin de la couture, les riverains de l'allée des halots ne peuvent entrer et sortir simultanément.
- Il est envisagé, après discussion avec le propriétaire, monsieur Gérard Degand, d'acquérir une partie de la parcelle section ZA n°83 pour la somme de 1000 euros
- Pour mémoire cette parcelle est non constructible

Délibération: Intérêt public - Extension du cimetière

- L'évolution des pratiques funéraires entraîne un besoin de nouveaux modes et espaces funéraires
- Il existe un besoin de création de nouvelles concessions
- La commune a l'obligation de disposer de terrains disponibles 5 fois plus étendus que l'espace nécessaire
- Il est donc envisagé de mettre fin aux baux ruraux de messieurs Gervais Dehaeze et Christian Desmedt à compter du 1er novembre 2024 et d'entreprendre les travaux d'agrandissement du cimetière sur la parcelle n°1447 de la section cadastrale A d'une surface de 4000m²



Délibération: Intérêt public - Jardin partagé, rue du Riez

- Un projet de jardin partagé est à l'étude rue du Riez:

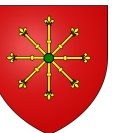
Un jardin partagé est un espace créé et entretenu par les habitants d'un village qui a pour vocation:

la production de légumes, fruits, plantes aromatiques et médicinales, fleurs, etc. : la récolte est partagée entre les différents contributeurs

la création de liens sociaux entre les utilisateurs, de tous âges, conditions, origines, etc., par la mise en œuvre d'activités sociales, culturelles ou éducatives

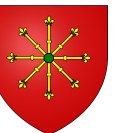
la mise à disposition d'un lieu de vie agréable pour les habitants du village, où chacun peut se promener. Il accueille des événements rythmant la vie locale

- La commune envisage à compter du 1er novembre 2024 de mettre fin au bail rural de Monsieur Gervais Dehaeze et d'entreprendre les travaux nécessaires pour la création d'un jardin partagé sur la parcelle n° 286 Section Cadastre A d'une surface de de 2.764m².



Délibération: Indemnités horaires pour travaux supplémentaires

- La compensation des heures supplémentaires peut être réalisée, en tout ou partie, sous la forme de repos compensateur et qu'à défaut de compensation sous la forme de repos compensateur, les heures accomplies sont indemnisées.
- Madame la Maire souhaite, quand l'intérêt du service l'exige, pouvoir compenser les travaux supplémentaires moyennant une indemnité dès lors que les travaux ont été réalisés à sa demande ou à la demande du chef de service, dans la limite de 25 heures supplémentaires par mois et par agent.

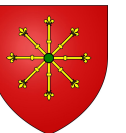


Délibération : Mise en oeuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

- Ce nouveau régime est composé de 2 parties:

L'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et l'Expertise (IFSE) qui vise à valoriser l'exercice des fonctions et constitue l'indemnité principale de ce nouveau indemnitaire.

Le Complément Indemnitaire Annuel (CIA) lié à l'engagement professionnel et à la manière de la servir.



L'agenda prévisionnel

A partir du 22 juin: Exposition sur la Sorcière de Templeuve, Marie Navart, à la médiathèque

6 juillet : Passage du Tour de France à Bouvines, Cysoing, Genech, Sainghin, Templeuve

9 juillet : Repair Café

13 juillet : Célébrations de la Fête Nationale

18 août : Don du sang à Templeuve

3 et 4 septembre: Kermesse Moules/Frites de la Louviloise

1er septembre : Rentrée des classes

10 septembre : Repair Café

17 septembre: Balade historique par Louvil Avec Vous

12 octobre : Conseil Municipal

